

**Pour défendre l'Art et la Culture ; Pour le respect de nos métiers ;
Contre la mise à mal des services publics de la culture et de l'audiovisuel...**

JOURNEE NATIONALE DE GREVE ET D' ACTIONS LE JEUDI 6 MAI 2010...

La journée nationale d'actions du 29 mars dernier pour « défendre l'art et la culture », contre la réforme Sarkozyste des collectivités territoriales et la Révision Générale des Politiques Publiques, a rassemblé plus de 4000 professionnels depuis le Ministère de la Culture jusqu'au Sénat. D'autres actions ont eu lieu en régions comme à Lyon, Nantes, Bordeaux ou Angers. Pour se faire entendre, il convient d'amplifier la mobilisation. Après avoir restructuré l'administration centrale du Ministère de la Culture et de la Communication, le 1er Ministre a demandé à Bercy un « audit flash » dans le cadre de la phase 2 de la RGPP qui concerne tous les opérateurs sous tutelle de la rue de Valois. Les 11 préconisations de cet audit ne prêtent pas à confusion. Il s'agit de faire plus avec moins, de sabrer l'emploi et de tourner le dos aux missions de service public du ministère. Cela n'émeut aucunement Frédéric Mitterrand qui applaudit à tout rompre.

Ajoutons-y la réforme des collectivités territoriales adoptées en première lecture par le Sénat le 4 février dernier. L'article 35 de ce texte vise la suppression pure et simple de la clause générale de compétence, sachant que la culture ne fait pas partie des compétences obligatoires des collectivités locales. Autrement dit, les laisser faire signifierait l'assèchement brutal des financements publics des collectivités territoriales pour le spectacle vivant, la production cinématographique et audiovisuelle ou encore l'action culturelle. C'est la même logique de régression qui prévaut dans l'audiovisuel public, avec la restructuration de France Télévisions ou encore la négociation de nouveaux accords collectifs de travail dans chacune des sociétés (France Télévisions, INA, Radio France et RFI.)

**C'EST PAR LA MOBILISATION
QUE NOUS FERONS ENTENDRE
LE 6 MAI : LA CULTURE EN RIDEAU !**

Aujourd'hui nous constatons que :

- 1.** Le ministère des Finances veut retirer 30 millions d'euros au seul secteur de la création dès 2011.
- 2.** La RGPP2 - Révision Générale des Politiques Publiques - agit dans notre domaine de manière brutale. Elle affaiblit le ministère de la Culture, remettant en question ses missions essentielles de service public. Elle vise, sous couvert de modernité et d'efficacité, à restreindre fortement les capacités artistiques de toutes les structures culturelles. Alors que la culture représente à peine 1% du budget de l'Etat, les économies auront un impact ridicule sur la dépense, mais les conséquences sur la vie culturelle, la cohésion sociale et l'emploi seront catastrophiques.
- 3.** La réforme des collectivités territoriales retire aux départements et aux régions la possibilité d'intervenir librement dans le domaine de l'art et de la culture, qu'ils financent aujourd'hui autant que l'État. D'ores et déjà, la suppression de la taxe professionnelle va obérer sinon empêcher le subventionnement de notre secteur par les départements et les régions, puisqu'ils seront obligés de financer d'abord leurs compétences générales.

Avant même l'application de la réforme, des départements, grevés par des charges nouvelles non compensées par l'État sont en train de retirer près de 20% des sommes attribuées à l'art et à la culture. A court terme, cette réforme entraînera la disparition de nombreux festivals, lieux d'art et de spectacles et compagnies à Paris et en Régions.

4. Le Conseil de la création artistique, présidé par le Président de la République et animé par M. Karmitz, prétend exercer les prérogatives de la Direction de la création artistique du ministère de la Culture. Il contient en germe une « réforme » qui, à terme, désengagerait le Ministère dans le soutien aux créateurs et cautionne dès aujourd'hui la politique de démantèlement de l'art et de la culture.

Toutes ces attaques et ces restrictions budgétaires ont pour conséquence une précarité grandissante pour un grand nombre de métiers des arts et de la culture.

Nous qui créons, fabriquons, produisons, éditons, diffusons en région, qui amenons la culture dans les villages, les quartiers, les écoles, les bibliothèques, dans des salles et aussi dans la rue, dans les hôpitaux ou dans les prisons, qui organisons des festivals, des expositions, des projections, des ateliers, des rencontres entre les professionnels et le grand public,
exigeons et affirmons l'urgence d'une loi d'orientation et de programmation pour l'art et la culture.

Nous appelons

les artistes, les personnels des structures artistiques et culturelles, les cadres territoriaux, les personnels du ministère de la Culture, des bibliothèques, des lieux d'art contemporains, des musées, les professionnels de l'audiovisuel public, de l'action culturelle, les enseignants des disciplines artistiques,
à nous rejoindre le 6 mai 2010 :

à Paris : Manifestation à 14H30, depuis le Cirque d'Hiver jusqu'au Centre Pompidou, via le Palais Royal :

En Poitou-Charentes
Assemblée générale et conférence de presse
au TAP (Théâtre Auditorium de Poitiers)
de 11h00 à 13h00

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :

Son site Internet au www.fnsac-cgt.com - FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60

En région Poitou-Charentes - Email : cgt-spectacle-poitou-charentes@laposte.net

SFA <http://www.sfa-cgt.fr> SEBASTIEN COUTANT : 06.84.05.28.50

SYNPTAC <http://www.synptac-cgt.com> MICHAEL PETIT : 06.22.15.43.61

SNTR <http://www.sntr-cgt.org> FREDERIC MOUSSON : 06.89.27.34.14

SNAP <http://www.snapcgt.org/> MARIE EDITH LEYSSENE : 06.72.94.42.83

SFR <http://sfr.cgt.free.fr/> YVES GAONAC'H : 06 75 04 02 08